

Le Mans, le 15 octobre 2019

Dans un contexte de « nouveau réseau de proximité » (NRP), nous n'avons pas souhaité participer à ce CHSCT. Comment en effet aborder le sujet des conditions de travail quand celles-ci sont vouées inexorablement à se dégrader ?

Notre position n'emportant pas l'unanimité, nous sommes néanmoins allés lire la déclaration liminaire reproduite ci-dessous.

En réponse, la Présidente a reconnu que le projet de NRP était indéniablement anxiogène pour les agents. Nous nous réjouissons de pouvoir interpréter ses propos comme une reconnaissance implicite des conséquences du projet en termes de risques psychosociaux.

Néanmoins, elle a tenu à faire valoir que les directions locales possédaient des « amortisseurs » pour conduire le projet. Elle a parlé « d'amortisseurs financiers » pour les agents impliqués dans les transferts. Au passage, elle a indiqué qu'il n'y aurait pas une centaine d'agents concernés. Espérons le, car ce nombre a été estimé en reprenant les effectifs des structures visées par le projet.

Elle a parlé ensuite « d'amortisseurs sociaux », avec l'aide du CHSCT, du Médecin de Prévention et de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail... Nous ne pouvons pas être d'accord avec son analyse. A notre sens, il ne s'agit pas d'amortir la chute, mais bel et bien de l'empêcher. Il ne s'agit pas d'accompagner la mise en place du NRP, mais bel et bien d'en obtenir le retrait.

Elle a évoqué également les règles de gestion. Elle a rappelé l'arrivée de plusieurs contrôleurs stagiaires, dont le déploiement ne devra pas pénaliser les agents titulaires déjà affectés dans le département.

Elle a enfin indiqué qu'il y aurait la mise en place de groupes de travail en novembre pour l'ensemble des missions concernées par le NRP. Le projet définitif sera arrêté également en novembre. Une fois le « Nouveau Réseau de Proximité » sarthois gravé dans le marbre, elle se rendra personnellement dans chaque structure impactée pour répondre aux interrogations...

Gageons que d'ici là le projet aura été abandonné !!!...

\*\*\*\*\*

### **Déclaration liminaire au CHSCT du 15 octobre 2019**

Madame la Présidente,

En d'autres temps, la Direction Générale des Finances Publiques aurait pris soin de mettre en place des actions adaptées permettant de réduire voire de supprimer les éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des agents au sein de leur environnement professionnel.

En d'autres temps, les conditions de travail et l'humain auraient été placés au coeur des préoccupations.

En d'autres temps, le Directeur Général, intelligent et perspicace aurait pris la mesure de la situation catastrophique et de l'ambiance délétère qui règne dans ses services. Ce Directeur Général soucieux de la bonne marche de son administration, inquiet de préserver ses missions, et attaché à une conception du service public pleine d'égalité, et de neutralité serait monté au créneau face au dogmatisme politique...

Mais les temps ont changé, les valeurs ne sont plus les mêmes. Certains appellent ça la "macronie", d'autres continuent de parler de "liberté d'entreprendre sans limites". Toujours est-il

que c'est désormais le Directeur Général lui-même qui propose de saborder son navire. C'est le Directeur Général qui met au point les nouveaux outils pour le couler. C'est le Directeur Général qui a proposé au ministre de mettre en place la pompeuse « géographie revisitée », remplacée par la non moins pompeuse « déconcentration de proximité », renommée plus sobrement « nouveau réseau de proximité ». C'est encore le Directeur Général qui prévoit la suppression d'ici 2023 des trois quarts de ses services... La fonction de Directeur Général, telle un virus malin a bel et bien amorcé sa mutation !!!

Faut-il rappeler la déclinaison locale de ces sombres desseins ?... Votre prédécesseur Madame la Présidente, a programmé la suppression de douze trésoreries de proximité, la suppression de deux services des impôts des particuliers, la suppression de deux services des impôts des entreprises, ainsi que le transfert d'agents du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine.

Pour être concrets, il ne s'agit ni plus ni moins que de "jeter" plus d'une centaine d'agents sur les routes déjà bien encombrées du département. Les risques routiers auxquels sont déjà sujets quotidiennement bon nombre de collègues vont à coup sûr alimenter une rubrique du DUERP, pourtant déjà bien fournie.

Surtout, sauf à subodorer un plan obscur et caché, quelle plus-value peut espérer retirer l'administration d'un éloignement de ses agents de leurs préoccupations familiales ? Les agents de la DGFIP sont-ils finalement voués à incarner les émigrants des XVIIIème et XIXème siècles expédiés souvent contre leur gré dans les colonies ?

Au delà du transfert géographique, le regroupement, et donc la réorganisation totale des services et de leurs compétences, la poursuite de "l'industriallisation" des méthodes de travail, et donc la perte de sens ressentie ne pourront que conduire inexorablement à l'augmentation des risques psychosociaux.

Nous avons encore la chance dans ce département d'accueillir un médecin de prévention. Celui-ci ne manquera pas de vous informer sur le cas de syndromes d'épuisement professionnel, sur la qualité empêchée, sur les altercations de plus en plus fréquentes au sein des services. La cellule de médiation dont il va être question pour un des points à l'ordre du jour de ce CHSCT a de beaux jours devant elle. Et ce n'est pas la mise en place du « nouveau réseau de proximité », point également à l'ordre du jour qui va améliorer la situation...

Comment dès lors évoquer sereinement les conditions de travail dans le cadre de ce Comité d'Hygiène, de Sécurité et **des Conditions de Travail** ?

En d'autres temps, vous l'aurez compris, Madame la Présidente, nous aurions participé activement à ce CHSCT. Mais fidèles à nos revendications, nous exigeons comme préalable au retour d'un dialogue social sain et constructif, l'abandon total de ce projet inepte..., ainsi qu'accessoirement la démission du nouveau Directeur Général !!!... Rappelons, qu'il nous a fait l'honneur d'un fugace passage dans le département. Dans sa grande mansuétude, pour reprendre les éléments de communication publiés dans la PRAVDA, pardon, dans ULYSSE, il nous a généreusement accordé un entretien de quelques minutes. Quelques minutes qui nous ont permis de constater la méconnaissance dont il fait preuve vis-à-vis de notre administration. Il semble mieux connaître l'Education Nationale que la DGFIP. Nous le considérons, par conséquent, incompetent pour en assurer l'avenir !!!

Pour ces raisons, Solidaires quittera cette salle à l'issue de la lecture des déclarations liminaires...